

Joël Lambilotte (Sambreville) -  
 Coordinateur de CommunesPlone:

“Entrer dans la mentalité  
 open source est une évolution  
 impressionnante”

CommunesPlone, qu'est-ce? Il s'agit d'un groupe de communes wallonnes qui ont choisi d'avancer ensemble pour développer des outils informatiques répondant à leurs besoins spécifiques. Celles-ci ont ainsi opté pour une base technologique ouverte, Plone, profitant ainsi du savoir-faire et de l'expérience d'une large communauté d'acteurs de par le monde. Bien plus qu'un choix technologique, CommunesPlone s'apparente à un choix philosophique: la collaboration plutôt que l'isolement et la maîtrise plutôt que la dépendance.



**Alain Depret**  
 Secrétaire de rédaction -  
 Union des Villes  
 et Communes de Wallonie

Toute commune intéressée peut entrer dans le projet sans aucune contrainte, quels que soient sa taille ou le niveau de ses compétences informatiques. L'année 2008 aura été marquée par un fort développement du projet. Ainsi, en douze mois, le nombre de communes participantes a plus que doublé, passant de 28 en début d'année à 75 aujourd'hui, soit près de 30 % des communes wallonnes.

Quels sont les bénéfices concrets pour les communes? Elles peuvent utiliser trois outils CommunesPlone performants: un modèle de site internet communal, un outil de



Joël Lambilotte

gestion des délibérations de la commune et du CPAS et un guichet électronique. D'autres applications sont annoncées pour les prochains mois, dont une gestion d'urbanisme et une



## INFORMATIQUE

gestion électronique de documents. Soulignons que le succès de CommunesPlone ne serait pas le même sans le soutien de la Région wallonne, qui a renouvelé en 2009 l'aide qu'elle avait déjà accordée au projet en 2008.

Le *Mouvement communal* revient, ce mois, sur ce sujet par l'interview de Joël Lambilotte, Coordinateur du projet et par ailleurs Informaticien de la Commune de Sambreville... L'un de ceux qui font vivre la communauté au quotidien.

### **Vous pouvez rappeler comment est né le projet CommunesPlone?**

Joël Lambilotte: Le projet est né en juin 2005 par la mise en ligne du site internet "communesplone.be". C'était l'aboutissement de deux réflexions, celle de Seneffe et celle de Sambreville. Pour Sambreville, il était question de trouver un moyen d'améliorer les services communaux et de trouver des outils informatiques adéquats. L'idée

était surtout de créer un intranet pour améliorer la gestion du collège communal, les flux entre les services communaux, la connexion avec le monde politique, le suivi des décisions... On voulait améliorer le fonctionnement de toutes ces procédures.

### **Vous vous êtes intéressés tout de suite au monde du logiciel libre?**

Non. Notre première réaction a été de nous adresser au monde propriétaire. Mais, notre ambition était trop onéreuse. Cela nous engageait, de plus, avec des coûts récurrents, sans pour cela obtenir une plus-value extérieure. Les solutions open source se sont vite imposées à nous, notamment Plone et ses applications. En 2004, ces solutions nous paraissaient déjà fort professionnelles. Comme les fournisseurs habituels ne maîtrisaient pas ces outils, nous avons contacté, par dépit, les personnes qui sont à l'origine de Plone.

### **Qu'est-ce qui est si séduisant dans la technique Plone?**

Le mode de fonctionnement collaboratif de Plone nous a vite séduits. On voyait bien que les acteurs du projet étaient des scientifiques. C'est la décentralisation et la mutualisation qui sont séduisantes dans le projet. Certes, aucune commune ne connaissait la technique et on a pris un grand risque. C'est comme cela que l'on a intégré ce mode de fonctionnement communautaire si révolutionnaire où des administrations et des PME peuvent collaborer pour mener des projets tout à fait cohérents. La force de CommunesPlone, c'est de se poser sur des outils existants et de créer une communauté autour des outils. Sambreville allait donc bénéficier d'outils existants et de l'expérience de la communauté qui les avait mis en place.

### **Quels sont les avantages, pour une commune, de participer à la communauté CommunesPlone?**



conseiller  
concevoir  
coordonner



#### Organisation des Bureaux d'Ingénieurs-conseils, d'Ingénierie et de Consultance

ORI est l'organisation professionnelle de septante bureaux d'ingénierie et de consultance, grands et petits, qui emploient approximativement 7000 travailleurs, en Belgique comme à l'étranger.  
**ORI a trois divisions ORI WALLONIE, ORI BRUXELLES, ORI VLAANDEREN.** Le président de ORI Wallonie est Monsieur Philippe Drugmand du Bureau d'études Triedre de Binche.

- Code de déontologie**

Le code de déontologie de l'ORI a pour objet d'assurer le professionnalisme du service, l'impartialité, la responsabilité sociale et environnementale, ainsi que le comportement éthique. Les conseils des bureaux d'ingénierie et de consultance visent à améliorer la qualité de l'habitat, du travail, des loisirs, du trafic, des transports... tout en contribuant au développement durable.  
ORI a révisé en 2007 son code de déontologie. Aujourd'hui ce code reprend des normes éthiques qui doivent être respectées par les membres d'ORI ainsi que des exigences supplémentaires notamment celles d'un système de management de la qualité (Certification ISO 9001:2000 ou label de qualité Construction Quality « Engineering & Consultancy »). Ces impositions sont remplies depuis plusieurs années par environ 50% de nos membres.
- Etendue des services**

ORI a constaté que pour réussir un projet, les moyens nécessaires à sa réalisation sont de plus en plus complexes et de plus en plus étendus. C'est la raison pour laquelle l'intervention de bureaux d'ingénierie et de consultance s'impose. Une des premières difficultés est la description des tâches qui seront confiées au bureau d'ingénierie et de consultance. ORI a réalisé un guide dans le but, d'une part, de clarifier ce que le maître d'ouvrage peut attendre de l'assistance d'un bureau d'ingénierie et de consultance et donc d'aider à décrire la mission qui sera confiée, et d'autre part, d'arriver à une certaine forme de standardisation du vocabulaire utilisé et du contenu de la mission confiée (qualité du service).  
Par la **division des prestations en phases**, par la description des « inputs » ou données nécessaires pour entamer les différentes phases, par la description des étapes du processus et des « outputs » ou résultats de chaque phase, nous avons tenté de décrire le déroulement d'un projet et les prestations correspondantes.
- Réseaux**

ORI représente ses membres dans des plates-formes et réseaux de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique), de BECI Brussels Enterprises Commerce & Industry, de LWE (Union Wallonne des entreprises), de VOKA (Vlaams Netwerk van Ondernemingen), de l'organisation européenne EFCA (European Federation of Engineering Consultancy Associations) et de l'organisation mondiale FIDIC (Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils).



ORI  
Bureaux d'ingénierie  
et de consultance

ORI asbl - Rue Colonel Bourg, 105- 1030 Bruxelles - Email [info@ori.be](mailto:info@ori.be) - site web [www.ori.be](http://www.ori.be)

## INFORMATIQUE

Il y a une rumeur qui dit qu'une commune doit absolument participer au développement des outils pour profiter de l'expérience de la communauté. C'est évidemment totalement faux. Le premier avantage, pour les communes, c'est l'aspect financier car les outils sont libres et, de plus, destinés à répondre aux besoins des communes. Ces outils sont déjà entièrement développés et ne demandent donc plus qu'à être adaptés si nécessaire. On garantit également la pérennisation puisque de nombreuses communes font partie de la communauté, qui offre, en contrepartie, sa crédibilité. Entrer dans la communauté, c'est aussi profiter de son expérience, c'est partager des connaissances. C'est plutôt utile pour les petites communes qui n'emploient pas d'informaticien en interne. C'est en totale cohérence avec les missions du service public.

### **Vous vous êtes, apparemment, d'abord attaqués au site internet...**

C'était ce qui avait de plus simple à réaliser dans un premier temps. Seneffe avait, avant nous, déjà fait ce pas grâce à Plone. Le travail de fond sur les applications métier est ensuite venu tout naturellement: la gestion du collège, notamment, avec tout son aspect partage de documents. C'était bien avant la création de la communauté CommunesPlone. La communauté a été créée lorsque nous avons ressenti toute la potentialité de mise à disposition de nos outils via l'open source.

### **Aujourd'hui, c'est plus de septante communes wallonnes qui vous ont rejoints, sans compter les autres institutions publiques...**

On ne s'attendait pas à un tel succès. Au départ, on voulait juste travailler avec quelques autres communes, histoire de partager nos connaissances. En 2006, quand l'UVCW s'est intéressée à notre commune, cela a été le déclencheur du mouvement. L'Union a vite compris que le nombre de participants n'est pas un frein au développement du projet. Le projet peut grandir indéfiniment, il sera toujours gérable. Pour un service public, entrer dans cette mentalité est une évolution impressionnante.

### **Chaque commune participante a-t-elle un rôle spécifique à jouer dans CommunesPlone?**

C'est assez amusant de voir que les communautés de ce type, lorsqu'elles atteignent un certain niveau, s'organisent presque comme des sociétés privées. Chaque acteur finit par avoir sa fonction. Puisque Sambreville possède à l'origine une équipe de développement, on s'est un peu spécialisés dans le développement de fond. Je m'occupe également de la coordination générale du projet.

### **Avec un tel succès, vous avez dû faire trembler les sociétés informatiques privées qui travaillent habituellement avec les communes, non?**

CommunesPlone est un projet bottom-up, qui vient de la base. Il a donc d'abord intéressé principalement des informaticiens... Mais, les sociétés privées n'ont pas eu le choix: elles se sont intéressées à notre projet et ont dû suivre la marche pour devenir de vrais partenaires et lâcher un peu de leur monopole. C'est une toute nouvelle façon de voir les choses. Notre but n'est évidemment pas d'écarter tout contact avec les frimes privées, mais bien de travailler avec elles pour qu'elles intègrent la communauté. Communesplone et PloneGov ont clairement aujourd'hui une valeur marchande.

### **Puisque vous l'évoquez, PloneGov est l'extension internationale de CommunesPlone. Vous pouvez nous expliquer comment cela est arrivé?**

Des organismes publics de France, d'Espagne, de Suisse, d'Argentine participent donc à PloneGov et apportent au projet leurs expertises et outils, pour le profit de tous. C'est le propre même de ce genre de communauté: à

partir du moment où elle fonctionne et qu'elle fait ses preuves, vos outils sont repris au niveau international. Jouer le jeu mondial, c'est s'attirer les faveurs des acteurs du logiciel libre partout. Il existe donc, au niveau mondial, des besoins de base en matière de pouvoirs publics et nos outils peuvent donc très bien servir, comme c'est le cas actuellement, aux USA. PloneGov est un projet universel, dans tous les sens du terme.

Si vous souhaitez plus d'informations sur CommunesPlone, n'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes suivantes:

Joël Lambillotte  
Coordinateur du projet  
Commune de Sambreville  
071.26.02.46

Olivier Snickers  
Responsable web, communication & formation  
Commune de Seneffe  
064.52.17.58

Stéphane Geulette  
Responsable du support technique aux communes  
Union des Villes et Communes de Wallonie  
081.24.06.44

---

CDN 281.83-281.03

## La Cellule E-communes

La Cellule E-communes de l'Union des Villes et Communes a pour mission de favoriser le développement technologique des communes en vue de l'amélioration des services aux citoyens et aux entreprises. Le travail de la Cellule E-communes s'articule en quatre axes:

- information et sensibilisation des communes en matière informatique;
- assistance et conseils aux communes dans leurs projets TIC;
- défense des intérêts des communes en matière informatique auprès des pouvoirs régional, fédéral et européen;
- mise en place d'un environnement permettant la mutualisation des projets informatiques communaux.

### Cellule E-communes de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Edouard Vercruysse Responsable de la cellule	081.24.06.45 edouard.vercruysse@uvcw.be
Stéphane Geulette Informaticien E-communes	081.24.06.44 stephan.geulette@uvcw.be